



Démographie

En France aussi, le solde migratoire constitue un enjeu

En 2021, l'Insee a diffusé des projections à l'horizon 2070 fondées sur les tendances démographiques des années précédentes. L'Insee s'appuie sur les données relatives à la fécondité, la mortalité et les migrations. Un « scénario central » est censé être le plus plausible, mais d'autres scénarios explorent des hypothèses hautes ou basses.

Ainsi, en Mayenne, le scénario central annonce une population de 283 000 habitants en 2070, soit une diminution d'environ 23 000 en cinquante ans. Selon ce même scénario, la France verrait sa population augmenter jusqu'à un maximum de 69,3 millions en 2044, puis diminuerait jusqu'à 68,1 millions en 2070.

Deux démographes, Gilles Pison et Laurent Toulemon, ont interrogé la pertinence aujourd'hui de ces projections de 2021 au regard des évolutions démographiques les plus récentes ⁽¹⁾. Au 1^{er} janvier 2025, la France compte environ 68,6 millions d'habitants. La population a augmenté de 169 000 en 2024 (+ 0,25 %) : pour les neuf dixièmes grâce à l'excédent des entrées sur les sorties du territoire et pour un dixième grâce à l'excédent des naissances sur les décès.

Les projections de l'Insee sont établies sur la base d'une fécondité stable au niveau de 2020 (1,8 enfant par femme). Gilles Pison et Laurent Toulemon préfèrent retenir une fécondité stable à son niveau de 2024 (1,62 enfant par femme). Par ailleurs, l'Insee a pris en compte une mortalité qui continue à baisser au même rythme qu'au cours de la décennie 2010. En réalité, la mortalité a fortement baissé en 2023 par rapport à 2022 ; l'espérance de vie progresse en 2024, mais plus faiblement. Dès lors, Gilles Pison et Laurent Toulemon retiennent une hypothèse moins favorable. Enfin, il reste les migrations. L'Insee a retenu un solde migratoire stable à + 70 000 personnes par an. En revanche, les deux démographes partent sur l'hypothèse d'un solde migratoire nettement plus élevé (+ 152 000 par an).

Le scénario établi par Gilles Pison et Laurent Toulemon aboutit à une hausse de la population française jusqu'à un plafond à 70 millions d'habitants dans les années 2040, puis une diminution jusqu'à 68 millions en 2070. « Cette évolution est très proche de celle du scénario central de l'Insee de 2021, précisent Gilles Pison et Laurent Toulemon, bien que les dynamiques soient différentes ». En effet, « le solde migratoire plus important dans le scénario 2024 compense la fécondité plus basse et la progression moindre de l'espérance de vie ». Cependant, dans les deux scénarios, « la population vieillit de manière importante et similaire »...

« Le scénario n'est pas écrit et la projection du scénario 2024 est seulement une évolution possible », concluent les deux démographes. Pour la Mayenne, cette analyse renforce l'enjeu d'éviter les départs du département et d'accueillir des immigrants – qu'ils soient Français ou de nationalité étrangère.





Cinq sociétés savantes unanimes : pas d'écran avant 6 ans !

Avril 2025 : la Société française d'ophtalmologie, la Société française de pédiatrie, la Société française de santé publique, la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, la Société francophone de santé et environnement, toutes ensemble, ont publié et diffusé un texte commun pour alerter sur les dangers des activités sur écran avant l'âge de 6 ans ⁽²⁾. L'événement est rare ; il faut que le problème soit gravissime. Aux jeunes parents, aux enseignants, éducateurs et pédagogues, aux soignants, aux décideurs politiques, à toutes celles et ceux qui s'intéressent à la santé des enfants et à leur avenir, d'en décider. En tout cas, nul ne pourra plus dire qu'il ignorait le danger...

Pour ces cinq sociétés à objet médical, « *les conséquences d'une exposition précoce et prolongée aux écrans sont avérées et ont déjà lourdement impacté une jeune génération sacrifiée sur l'autel de la méconnaissance* »... Retard de langage, troubles de l'attention, de la mémorisation, agitation motrice, etc., caractérisent des enfants avant même l'entrée à l'école primaire. En outre, l'exposition aux écrans est plus forte dans les foyers défavorisés, ce qui accentue les inégalités sociales. Alors stop ! Pas d'écran avant 6 ans...

En quoi les écrans sont-ils dangereux pour un jeune enfant ? Tout d'abord, expliquent les spécialistes, leurs contenus sont trop riches : « *La cadence infernale de défilement*

des images des jeux, films ou dessins animés et la multitude de stimuli sensoriels lumineux et sonores captent puis emprisonnent son attention irrésistiblement, donnant une fausse illusion de "concentration" ».

Ensuite, ces activités sur écran sont « *trop pauvres, réduisant le centre d'intérêt et le champ de vision de l'enfant à quelques centimètres carrés, ne lui mettant à disposition qu'une succession d'images en deux dimensions et de sons enregistrés, sans rationalité ou logique communicative et sensorielle* ». Bref, rien à voir avec « la vraie vie » !

En outre, « *l'écran affecte irrémédiablement le volume et la qualité des interactions intra-familiales indispensables au développement du langage et des compétences socio-relationnelles* ». Il faudrait encore évoquer le risque accru de myopisation et des conséquences rétinienne à long terme, sans oublier les perturbations du sommeil...

Bien entendu, supprimer tous les écrans n'est pas non plus la solution. Pour la santé et l'épanouissement de l'enfant, « *il faut des interventions de guidance des parents visant notamment à développer [ses] compétences psychosociales, et le déploiement de projets éducatifs dédiés dans les structures d'accueil. Il s'agit aussi de favoriser les activités alternatives telles que la lecture à voix haute, les jeux (libre, de société ou en plein air), les activités physiques ainsi que les activités créatives et artistiques* ».

À vos agendas

Le mardi 30 septembre, à Laval

Rendez-vous de l'autonomie sur le handicap

Le mardi 30 septembre, à 14 h, à l'Espace Mayenne, 2 rue Joséphine-Baker, à Laval, le Conseil départemental organise un « Rendez-vous de l'autonomie » sur le thème du handicap. La rencontre portera sur l'anniversaire de la loi du 11 février 2005, et sur le lancement du premier plan départemental Handicap.



La pensée hebdomadaire

« *Il y a quelques décennies, sans rien idéaliser, l'exécutif disposait d'un temps suffisant pour préparer les décisions, les expliquer et, même si souvent il négligeait, à tort, de le faire, pour les évaluer. Aujourd'hui, les gouvernants sont requis de procéder à une annonce au rythme de chaque journal télévisé. Le secret, précieux en diplomatie, n'existe plus. La transparence, qui est nécessaire, se transforme en voyeurisme. Les réseaux sociaux complètent et façonnent le paysage, dominé, au niveau national, par un malaise démocratique – nos concitoyens, souvent confrontés à des situations difficiles, sont de plus en plus bombardés d'informations (vraies ou fausses), tout en ayant le sentiment de peser de moins en moins sur le monde.* »

Laurent Fabius, ancien Premier ministre (1984-1986), ancien président de l'Assemblée nationale (1988-1992 et 1997-2000), ancien président du Conseil constitutionnel (2016-2025), « *L'état du droit ne vaut que dans le respect de l'État de droit* » (entretien, propos recueillis par Nicolas Truong), *Le Monde* du 24 mai 2025.